



HAL
open science

L'exploitation des sources administratives pour une étude des modalités d'insertion d'une population immigrée

Anne Bargès, Daniel Bley, Gilles Boetsch

► **To cite this version:**

Anne Bargès, Daniel Bley, Gilles Boetsch. L'exploitation des sources administratives pour une étude des modalités d'insertion d'une population immigrée. Les Cahiers de l'IREMAM, 1992, 2, pp.111-122. <halshs-00258682>

HAL Id: halshs-00258682

<https://shs.hal.science/halshs-00258682v1>

Submitted on 26 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'EXPLOITATION DES SOURCES ADMINISTRATIVES POUR UNE ETUDE DES MODALITES D'INSERTION D'UNE POPULATION IMMIGREE : L'EXEMPLE DES ITALIENS DE SAINT-MAIME (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

DANIEL BLEY,* GILLES BOETSCH** ET ANNE BARGÈS***

Si l'on voulait aujourd'hui effectuer une étude anthropologique des modalités de l'insertion de migrants italiens dans le sud-est de la France, on pourrait à juste titre nous objecter qu'il s'agit maintenant d'un phénomène ancien s'apparentant plutôt au domaine de l'histoire, et qu'au fil des générations rien ne permet plus de distinguer les descendants d'Italiens du reste de la population.

Pourtant, si l'on prend comme exemple la commune de Saint-Maime dans les Alpes de Haute-Provence, les signes d'une ancienne migration italienne y semblent encore bien vivants et sont essentiellement liés à l'arrivée d'un fort contingent de migrants venus pour travailler dans une mine de lignite, principale activité économique de cette commune dès la fin du XIX^{ème} siècle.

Différents séjours à Saint-Maime nous ont permis de déceler la persistance d'un sentiment identitaire encore prononcé chez certains des enfants ou petits-enfants de migrants italiens. Citons, à titre d'exemple, la fierté d'une commerçante bien intégrée à la vie communale et pourtant très fière de revendiquer sa nationalité italienne, sans d'ailleurs ne s'être jamais rendue une seule fois dans le village dont sa famille est originaire. A l'inverse, nous avons pu noter le maintien de quelques réactions qui montrent combien l'insertion de la population italienne ne s'est certainement pas effectuée sans difficulté. Au détour de quelques conversations plus personnelles, un interlocuteur nous rapportait avoir plusieurs fois entendu dire que «*la commune est en fait dirigée bien plus par quelques familles italiennes de souche ancienne que par la cellule du parti communiste*» (la municipalité actuelle est communiste).

* UFR 221 du CNRS Laboratoire d'Ecologie Humaine (Aix-Marseille III), Aix-en-Provence

** UFR 221 du CNRS Laboratoire d'Ecologie Humaine (Aix-Marseille III), Aix-en-Provence

*** Laboratoire d'Ecologie Humaine (Université Aix-Marseille III), Aix-en-Provence

D'autres éléments viennent encore ajouter du crédit à nos premières observations. L'un des plus significatifs est l'existence de l'association «L'oeuvre au noir», animée par des jeunes et soutenue par la municipalité, et dont l'un des buts consiste à rechercher et conserver la mémoire sur la mine aujourd'hui fermée (Bonnet, 1986). Cette recherche sur le passé des mineurs est aussi une volonté de retrouver des racines auxquelles l'histoire de la migration italienne est étroitement mêlée.

Il existe aussi des raisons structurelles pour s'intéresser aux italiens de Saint-Maime, avec l'intensité de la migration et sa parfaite délimitation à la fois dans le temps et dans l'espace. En effet, les migrants étaient pour la plupart apparentés et provenaient des mêmes villages, leurs effectifs furent très importants et leur période de migration a correspondu strictement à celle d'activité de la mine de saint-Maime.

De nombreuses conditions favorables sont donc réunies pour pouvoir approfondir la relation entre le maintien de l'identité (réelle ou imaginaire) et le processus d'intégration des immigrants et de leurs descendants, comme peuvent le souligner les auteurs de l'étude sur la migration italienne à Marseille (Attard-Maraninchi & Temine, 1990). L'anthropologue peut alors étudier en toute légitimité la migration italienne, même si celle-ci est un phénomène ancien et achevé. Il faut simplement, dans une telle situation, savoir tirer profit des sources écrites et documents statistiques qui sont à notre disposition. C'est cet aspect plus particulier que nous souhaitons ici développer.

Les caractères originaux de Saint-Maime

Saint-Maime, petite commune rurale du département des Alpes de Haute-Provence appartient au «pays de Forcalquier», limité au Nord par la montagne de Lure et celle du Lubéron au sud, par la rivière de la Durance à l'Est. Son relief «est celui d'une sorte de cuvette à fond relativement plat, d'une altitude moyenne de 420 mètres environ ; arrosée par le Lague et son affluent la Laye, qui descendent de la montagne de Lure... Quant aux agglomérations elle-mêmes, elles se sont établies autour de collines quelque peu abruptes...» (Alpes de Lumière, 1960)

Il s'agit d'une cuvette agricole fertile et en grande partie irriguée. La richesse du sous-sol en lignite a permis le développement de plusieurs mines, comme à Saint-Maime, Manosque, Sigonce, Villemus. A Saint-Maime, la première concession pour exploiter la mine est ancienne, puisqu'elle date de 1817. Mais ce n'est qu'à partir de 1866 que se mettent en place les conditions d'une exploitation rationnelle, et on assiste, en 1874, à la naissance de la Société des Mines de Charbon des Alpes. La

société minière emploiera entre 250 et 280 ouvriers sur l'ensemble du bassin de Forcalquier. L'exploitation durera jusqu'en 1949 à Saint-Maime, les autres puits de la région fermeront au cours de la décennie suivante (Robillard, 1985). L'activité minière favorisera la création d'un important axe ferroviaire sur le territoire communal, en 1885.

Si la mine recrute des travailleurs parmi les familles de petits agriculteurs de la région, elle attirera surtout une importante main-d'oeuvre étrangère, d'origine essentiellement italienne (on trouvera quelques Espagnols et Polonais dans l'entre-deux guerres). Ces immigrants italiens viennent de l'Apennin Ligure, en particulier de la vallée de la Trebbia au nord-est de Gênes (Faidutti-Rudolph, 1964).

La consultation de la liste des noms de famille retrouvés à partir des photographies de groupes prises à l'occasion du repas de la Ste Barbe ou du 1er mai permet de bien percevoir toute l'importance de la présence italienne à Saint-Maime (Bonnet, 1990).

L'étude du mariage à partir des registres d'état-civil

Dans une étude anthropologique destinée à décrire et expliquer la structure et la dynamique d'une petite population rurale au cours d'une période temporelle qui s'étale sur plusieurs générations, l'exploitation des informations contenues dans les actes de mariage peut s'avérer très utile. On peut en effet apprécier l'évolution de l'âge au mariage, de l'endogamie/exogamie de naissance et résidence, de l'homogamie socio-professionnelle...

Il faut néanmoins souligner les limites méthodologiques de telles études en constatant que seules les personnes mariées sur place sont prises en considération. D'autre part, il n'est pas possible de mesurer l'intensité du célibat, dont on connaît pourtant le rôle régulateur qu'il joue dans l'évolution des communautés rurales occidentales. Malgré ces restrictions, l'analyse des actes de mariages reste tout de même intéressante pour avoir un premier aperçu des modalités d'insertion de la population migrante dans le milieu d'accueil.

Si l'on procède au dépouillement exhaustif des registres d'état-civil de la commune de Saint-Maime, on dénombre de 1876 (date qui correspond à l'arrivée de la première vague de migrants) jusqu'à 1989 un total de 330 mariages. Parmi ceux-ci, 55 mariages ont au moins l'un de leur conjoint de nationalité étrangère et 70 autres concernent des Français d'origine étrangère. En pourcentage, c'est donc un total de 17 % + 21 %, soit 38 % que représente la part des mariages dans lesquels l'un des conjoints au moins est étranger ou descendant d'étranger.

114 Un travail préliminaire (Balembits & Koudobine, 1989) montre l'impact général de l'intensité de l'immigration à Saint-Maime, où le pourcentage d'endogamie chute de 50 % à 25 % au début de la phase d'immigration, pour ensuite osciller autour de 10 % dès le début du XX^{ème} siècle. D'autre part, l'âge moyen au mariage selon la nationalité n'est guère différent, si ce n'est pour les femmes italiennes qui semblent se marier un peu plus jeunes que les femmes françaises, lors de la première vague migratoire de la fin du XIX^{ème} siècle.

Sans vouloir nécessairement tenter une analyse quantifiée, une simple description chronologique des mariages fournit également de très utiles renseignements. La figure 1 montre comment se distribuent au cours du temps les mariages de mineurs et de migrants italiens depuis l'ouverture de la mine de Saint-Maime. On remarque, dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle, un nombre de mariages d'étrangers assez réduit. Il s'agit généralement d'un mariage mixte où le mari exerce le métier de mineur, sa conjointe étant une française native de Saint-Maime ou des environs. On observe seulement deux mariages autochtones de mineurs (en 1875 et 1897). Il faut attendre 1900 pour noter le premier mariage d'un Italien naturalisé, et 1904 pour avoir une union d'un Français (également mineur) avec une Italienne. Les patronymes (notés entre parenthèses) des conjoints originaires de Saint-Maime montrent que la majeure partie des mariages mixtes s'effectuent préférentiellement avec deux familles de la commune : les TENRAUL et les REITHUAL. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette dernière famille est l'une des premières à fournir des hommes pour travailler à la mine, et si c'est en son sein que se trouve hébergé le premier Italien migrant à Saint-Maime. Rien d'étonnant alors à ce que l'homogamie professionnelle et la proximité (voir même dans ce cas la cohabitation) soient aussi, comme pour le reste de la population, des facteurs essentiels dans le choix du conjoint d'un mariage mixte.

En revanche, dès 1905 et jusqu'à la fermeture de la mine en 1949, un mariage sur deux concerne un mineur, le plus souvent de nationalité ou d'origine italienne. L'ultime mariage de mineur relevé dans les registres de Saint-Maime (et travaillant probablement dans l'une des dernières mines de la région) date de 1962. A titre d'anecdote, signalons qu'il fût contracté entre un homme de nationalité syrienne et une fille de Saint-Maime descendante d'un immigrant italien.

La dynamique de l'immigration étudiée à partir des listes nominatives de recensement

L'un des principaux documents pour étudier la structure et la dynamique d'une population française est la liste nominative de recensement.

Nous n'expliquerons pas dans cette présentation ses conditions d'utilisation ainsi que ses avantages et inconvénients déjà décrits par ailleurs (Bley, 1991). Soulignons, cependant, que dans l'étude des modalités d'insertion d'une population immigrée, l'exploitation de cette source nous paraît encore plus appropriée que dans le cas d'une population rurale sédentaire.

L'évolution démographique de la population

La figure 2 permet d'illustrer notre propos. Un simple dénombrement, à partir de chaque liste nominative de recensement, permet de différencier au sein de la population communale totale (A), la fraction de la population étrangère (B), celle d'origine étrangère (C) et par différence l'effectif de population autochtone.

En premier lieu, on notera la stabilité de la population de 1836 à 1876, période d'arrivée du premier groupe de migrants. Il s'agit d'un phénomène d'importance, puisqu'en l'espace d'une période intercensitaire (1872-1876), les migrants arrivés dans la commune représentent un peu plus de 20 % de la population totale. La population communale n'évoluera ensuite, tout du moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, qu'au rythme des arrivées et départs d'étrangers. Cela apparaît nettement si l'on examine la courbe d'évolution de la population autochtone, qui reste stable jusqu'à cette même date.

En ce qui concerne les personnes de nationalité étrangère, après l'apport initial de 1876, il faudra attendre la période 1921-1931 pour assister à une deuxième vague migratoire. Ses effets en seront estompés très rapidement, et dès le recensement de 1936, le nombre d'étrangers reviendra à un niveau proche de celui d'origine. Quant à la population d'origine étrangère, son effectif est sensiblement le même jusqu'en 1936 et ne s'accroîtra qu'après la Seconde Guerre mondiale. Au total, on voit bien que l'accroissement de la population communale est directement dépendante des apports migratoires, augmentés des naturalisations et descendants d'immigrés que nous avons différenciés du reste de la population française.

Par contre, de 1946 à 1968, on assiste à un processus de nature différente. La population totale décroît du fait que la population autochtone, composée de mineurs mais aussi de nombreux petits agriculteurs, alimente l'exode rural à cause de la disparition des exploitations agricoles. On remarque également que la part des étrangers diminue au profit de celle des naturalisés et descendants d'étrangers. On arrive donc à une situation où, sur une période d'à peine un siècle (soit environ quatre générations), l'apport démographique de population étrangère représente en 1968, la moitié de la population totale de Saint-Maime.

Un autre exemple d'utilisation intéressante des listes nominatives est celui qui permet de dresser un état de la population par âge et par sexe. Nous présentons dans la figure 3 les résultats pour trois recensements : celui qui correspond à la migration initiale (1876), à la deuxième grande vague migratoire (1926) et à la situation récente (1968).

En ne considérant que la population autochtone, c'est-à-dire en l'absence d'immigration, l'examen des trois pyramides appelle quelques remarques générales. En 1876, la pyramide a une base encore relativement large, tout en présentant déjà des signes de creusement dans les classes d'actifs entre 15 et 45 ans. En 1926, on perçoit la forme de cylindre de la pyramide et par conséquent la diminution d'effectif des jeunes. En 1968, c'est à une pyramide inverse de celle de 1876 que nous avons à faire, montrant ainsi par la forte augmentation des personnes âgées le phénomène de vieillissement de la population.

Si l'on commente la forme des pyramides en y intégrant l'apport de la population étrangère, on constate un infléchissement des tendances précédemment observées, surtout en 1876 et 1926, par la présence d'un plus grand nombre d'actifs de sexe masculin. Cela correspond à une immigration prépondérante d'hommes seuls (célibataires ou mariés) mais non exclusive, puisque la présence d'étrangers dans toutes les classes d'âges et pour les deux sexes permet aussi de montrer l'existence d'une migration familiale. En revanche, en 1968, la population des étrangers et de leur descendants se distribue de la même façon que celle des autochtones, ce qui tendrait à prouver la totale insertion des migrants dans leur milieu d'accueil, tout du moins sur un plan strictement démographique.

La structure des ménages

Elle peut permettre d'affiner l'analyse des exemples précédents :

- en 1876, les 88 immigrants italiens se regroupent en 27 ménages qui se répartissent par moitié entre couples et ménages sans structure familiale. Il s'agit dans ce dernier cas d'hommes indifféremment célibataires ou mariés, vivant seuls ou partageant un logement avec des frères ou des cousins.

- en 1926, la situation semble différente. Sur 48 ménages (199 individus), les 3/4 sont des couples en majorité avec des enfants. Le quart des ménages restant n'ont pas de structure familiale, mais ils ont toujours pour chef un homme marié cohabitant avec certains de ses enfants ou bien avec des apparentés (frères ou cousins). On pourrait donc en déduire que

la migration de caractère familiale s'est accentuée depuis 1876. Un examen plus attentif des données doit toutefois nous obliger à nuancer cette première affirmation. En effet, sur ces 48 ménages, 11 étaient déjà présents en 1921 et ne sont pas de nouveaux migrants. Parmi ceux-ci, 9 étaient des couples. En tenant compte de cet aspect, on retrouve presque le même rapport entre couples et ménages sans structure familiale pour les immigrants de 1926 et ceux de 1876.

117

- en 1968, on a 45 ménages qui constituent la population étrangère ou d'origine étrangère. 33 sont formés de couples, 7 de veuves et 5 de célibataires âgés. La situation ne correspond plus à une phase migratoire, et reflète, comme nous l'avions déjà remarquer pour la pyramide de population, une situation générale de l'ensemble des habitants de Saint-Maime que l'on retrouve d'ailleurs dans la majorité des communes rurales françaises.

Il est intéressant également d'évaluer les conditions de l'insertion des descendants d'immigrants en effectuant une analyse sommaire de l'origine des conjoints. On s'aperçoit dans notre cas que les couples mixtes représentent seulement la moitié des 33 couples repérés (dans 13 de ces 16 mariages, c'est la femme qui est autochtone). Les 17 mariages restant concernent donc des conjoints qui sont tous les deux d'origine étrangère (12 entre Italiens et 5 entre Italiens et Polonais).

Conclusion

Comme nous avons pu le voir dans le précédent paragraphe, l'exploitation transversale des listes nominatives permet de décrire quelques composantes essentielles de l'immigration et d'expliquer partiellement les modalités d'insertion des immigrants dans la population d'accueil.

On peut en particulier repérer dans la population de nationalité française, les individus naturalisés ou descendants d'immigrants étrangers lors de générations postérieures. C'est un aspect qui s'avère indispensable pour qui veut étudier avec pertinence la question de l'immigration. Une étude récente montre en effet que « la proportion de personnes nées en France dont au moins un parent ou grand-parent aurait immigré au cours des cent dernières années se situe à environ 20 % » (Tribalat et alii, 1991). D'autres sources pourraient d'ailleurs être utilisées pour compléter l'étude de cette question, comme par exemple les dossiers de demandes de naturalisations disponibles dans les archives départementales (Guillaume, 1987). Les listes nominatives de recensement offrent aussi la possibilité d'une réelle étude longitudinale et permettent alors d'envisager l'évolution des lignées familiales et de la structure des ménages.

D'autre part, les registres d'état-civil nous donnent la possibilité d'effectuer la reconstruction généalogique de la population et d'atteindre ainsi un niveau d'analyse nettement supérieur aux quelques exploitations décrites dans le paragraphe consacré à l'étude du mariage.

C'est en effet en privilégiant la famille à la fois comme cadre et objet d'étude que l'anthropologue nous paraît le mieux armé pour étudier le phénomène de la migration dans les pays industrialisés, qu'elle soit ancienne ou récente (Bley et alii, 1992). Le recueil de généalogies orales et la reconstitution des histoires de vie sont alors indispensables, mais l'état-civil et les listes nominatives de recensement sont aussi de précieux documents auxiliaires dont il faut savoir faire bon usage.

Références bibliographiques

Alpes de Lumière (les), 1960, n° 17 : Une expérience-pilote du Centre Européen de la Culture en Haute-Provence.

Attard-Maraninchi (M-F.) & Temine (E.), 1990, *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, t. 2 : L'Expansion marseillaise et «l'invasion italienne» (1830-1918). Aix-en-Provence : Edisud.

Balembits (B.) & Koudobine (L.), 1989, *Evolution socio-démographique et transformation du marché matrimonial dans la commune de Saint-Maime* (Rapport d'enquête de terrain à Dauphin/St-Maine). Aix-en-Provence : Laboratoire d'Ecologie Humaine (rapport multigraphié).

Bargès (A.), 1989, *Evolution de l'immigration étrangère dans la commune de Saint-Maime de 1851 à 1946* (Rapport d'enquête de terrain à Dauphin/St-Maine). Aix-en-Provence : Laboratoire d'Ecologie Humaine (rapport multigraphié).

Bley (D.), 1991, La liste nominative de recensement : document indispensable pour l'étude de la structure et de la dynamique d'une population française. *Anthropologie et Préhistoire*, n° 102 : 141-147.

Bley (D.), Lepage (Y.), Lucchetti (E.), Nogues (R.), Rabino-Massa (E.) & Sevin (A.), 1992, Etude anthropologique des modalités d'insertion des populations immigrées intra et extra européennes : aspects méthodologiques. *Rivista di Antropologia* (sous presse).

Bonnet (P.), 1986, *Bois d'Asson. Mémoires d'une mine en Haute-Provence*. Dauphin : L'oeuvre au noir.

Faidutti-Rudolph (A-M.), 1964, *L'immigration italienne dans le sud-est de la France*. Gap : Orphys (2 vol.).

Guillaume (P.), 1987, Les immigrés dans les archives publiques, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles. In : *Aquitaine, terre d'immigration*. Bordeaux : MSHA, pp. 121-133.

Lopez (R.) & Temine (E.), 1990, *Migrance. Histoire des migrations à Marseille, t. 3 : Le Cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres (1919-1945)*. Aix-en-Provence : Edisud.

Robillard (A.), 1985, Dauphin-les-mines. I - Géologie et histoire. *Lou Doufinen*, n° 22 : 17-19

Tribalat (M.), Garson (J.-P.), Moulier-Boutang (Y.) & Silberman (R.), 1991, *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui* (Apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère). Paris, PUF (Travaux et documents de l'INED, cahier n° 131).

- 1875 Mineur français (REITHUAL) et conjointe originaire d'Avignon
- 1876 1er mariage d'un Italien (gardien aux mines) avec une Française originaire de Haute-Garonne
- 1880 1er mariage d'un Italien/mineur avec une Française de la région
- 1884 Deux mariages d'Italiens : un mineur épousant une fille de Saint-Maime (REITHUAL), un chef de chantier épousant une fille de la région
- 1888 Mineur/Italien avec une conjointe de Saint-Maime (TENRAUL)
- 1894 Deux mariages de mineurs/Italiens avec des conjointes originaires de Saint-Maime (filles TENRAUL et REITHUAL)
- 1897 2ème mariage autochtone de mineur (NILAN-REITHUAL)
- 1898 } 3 mariages de mineurs/Italiens avec des Françaises, une originaire de Marseille, les deux autres de Saint-Maime (filles REITHUAL)
- 1900
- 1904 1er mariage d'un mineur/Français (REITHUAL) avec une Italienne
- 1905 } Durant cette période, les mariages de mineurs deviennent fréquents et représentent environ la moitié de la totalité des mariages communaux. Il s'agit de mariages endogames d'Italiens, de mariages mixtes et de mariages d'autochtones ou de naturalisés
- 1949
- 1950 } Après la fermeture de la mine en 1949, les mariages de mineurs (et donc d'Italiens) diminuent très fortement
- 1961
- 1962 Dernier mariage d'un mineur
- 1965 } 3 derniers mariages d'Italiens (tous les trois maçons)
- 1967

Figure 1 : Chronologie des mariages de mineurs et d'Italiens relevés dans les registres d'état-civil de la commune de Saint-Maime de 1875 à nos jours (Les patronymes indiqués entre parenthèses sont fictifs, afin de respecter l'anonymat des personnes)

	A	B	C
1876	408	88	
1881	394	85	
1886	390	66	
1891	380	83	
1896	369	83	8
1906	503	94	62
1921	503	117	31
1926	548	199	29
1931	589	204	39
1936	441	98	47
1946	543	94	110
1968	374	41	150

121

A - Population totale

B - Individus de nationalité étrangère

C - Naturalisés ou Français de naissance ou d'adoption

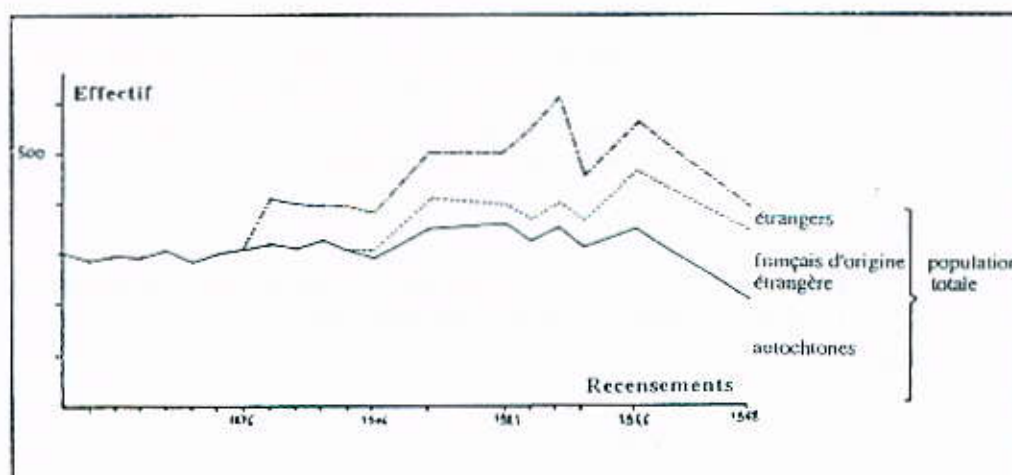


Figure 2 : Dénombrement et évolution de la population de la commune de Saint-Maime (1876-1968) d'après les listes nominatives de recensement

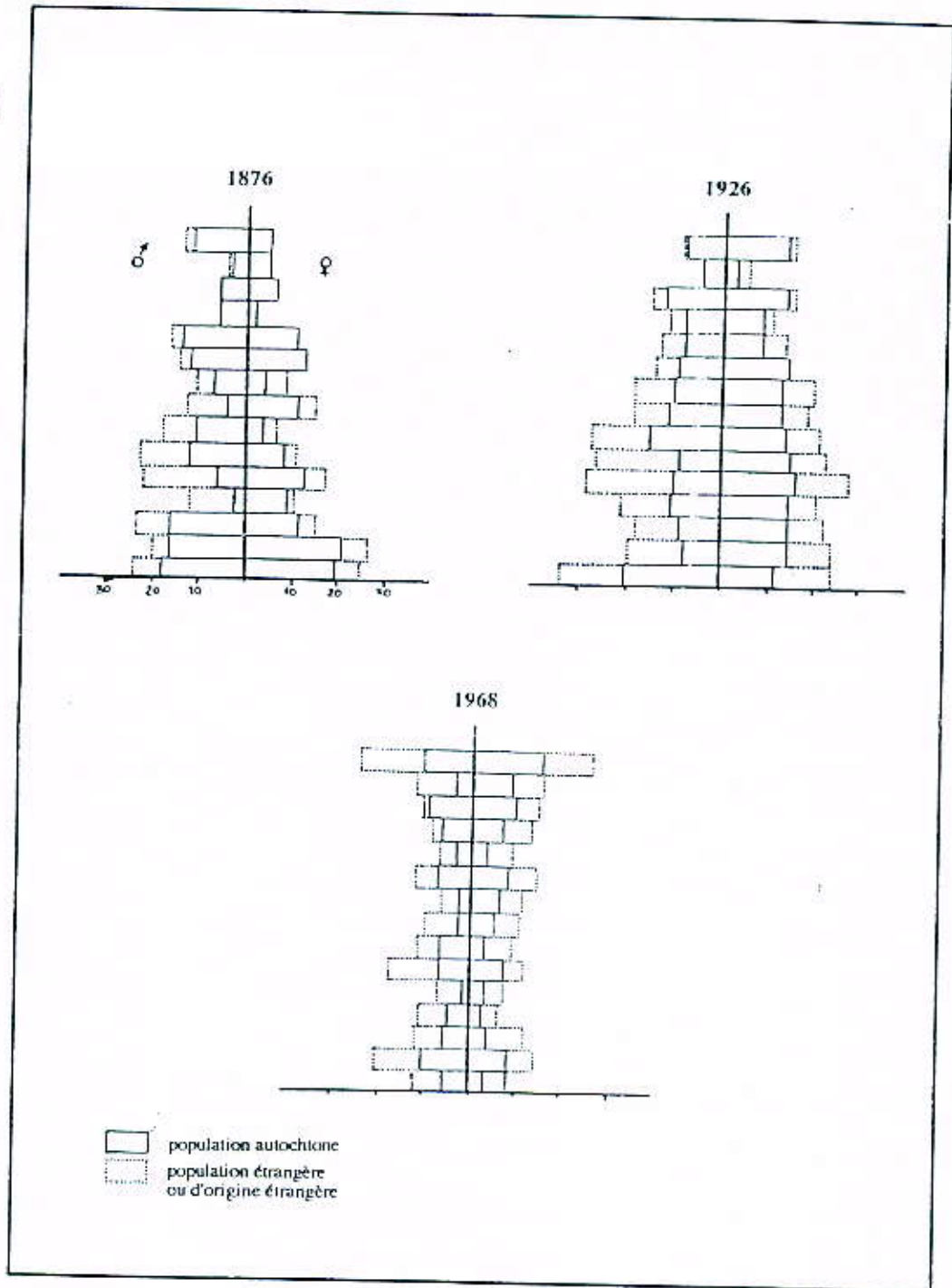


Figure 3 : Pyramides des âges de la commune de Saint-Maime, établies d'après les listes nominatives de recensement (par classes d'âges de 5 ans)